

DOSSIER DE PRESSE

# RÉSULTATS DE L'OBSERVATOIRE SANEF DES COMPORTEMENTS SUR AUTOROUTE

11<sup>ème</sup> ÉDITION / JUILLET 2024



**sanef**

une société d'Abertis

# 1 / PRÉSENTATION

C'est dans un contexte de hausse des chiffres relatifs à l'accidentologie (+ 9% de tués sur les six premiers mois de l'année par rapport à la même période de 2023), que le groupe Sanef publie les conclusions de son Observatoire des Comportements sur Autoroute.

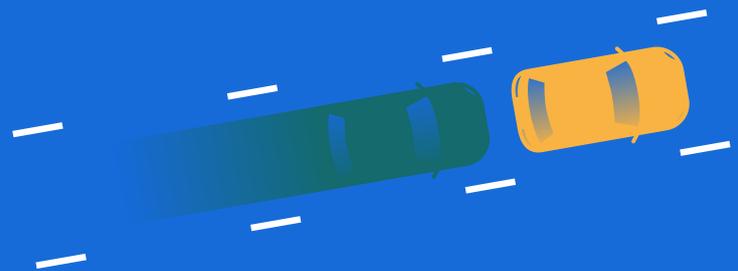
Comme chaque été, des millions d'automobilistes s'appêtent à prendre la route, d'où l'importance de rappeler les bonnes pratiques afin que les trajets des vacances se déroulent en toute sécurité.

En 2012, le groupe Sanef lançait son 1er Observatoire des Comportements sur Autoroute pour mesurer les comportements à risques.

Jusqu'alors seules la vitesse et les distances de sécurité avaient été observées de manière concrète. Les comportements à risques demeurant un enjeu majeur de la sécurité routière, l'Observatoire Sanef des Comportements sur Autoroute s'intéresse depuis plus de 10 ans à des sujets précis : vitesse, distances de sécurité, occupation des voies et usage du clignotant.

Cette étude scientifique réalisée avec le concours du CEREMA Normandie, (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) permet, année après année, de :

- collecter des données tangibles et statistiques sur des problématiques moins connues mais tout aussi risquées.
- mieux appréhender et comprendre ces conduites dangereuses afin de sensibiliser les Français avec des campagnes de communication ciblées.



1/	<b>PRÉSENTATION</b> .....	2
2/	<b>LES RÉSULTATS 2024 DE L'OBSERVATOIRE SANEF DES COMPORTEMENTS SUR AUTOROUTE</b> .....	4
	A. La vitesse toujours trop élevée .....	4
	B. Le respect des distances de sécurité s'améliore légèrement .....	5
	C. L'occupation des voies toujours aussi mal adaptée .....	6
	D. L'utilisation des clignotants toujours pas systématique .....	7
3/	<b>LES CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ DES AGENTS AUTOROUTIERS</b> .....	8
4/	<b>CONCLUSION</b> .....	10

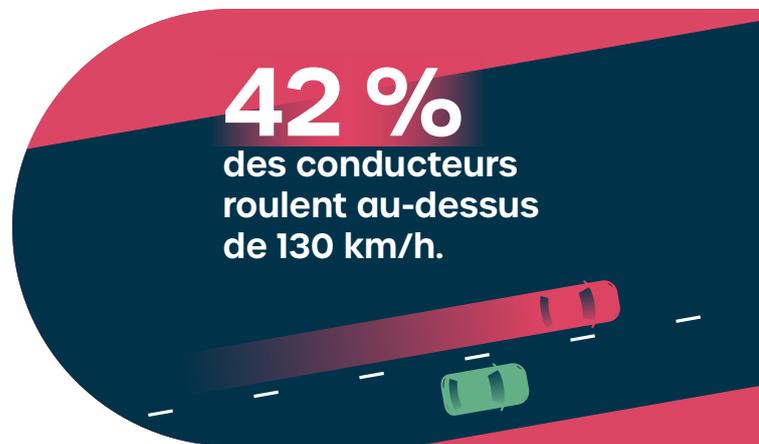
# 2 / LES RÉSULTATS 2024 DE L'OBSERVATOIRE SANEF DES COMPORTEMENTS SUR AUTOROUTE

## A. La vitesse toujours trop élevée

Après une légère baisse jusqu'en 2018, la vitesse reste à son niveau le plus haut depuis la création de l'Observatoire Sanef des Comportements sur Autoroute.

Comme l'année passée, en 2024, **42 % des véhicules légers (toutes voies confondues)**, roulent au-dessus de la vitesse autorisée, contre **38 %** en 2018.

La vitesse moyenne n'évolue pas non plus en 2024, elle reste à 128 km/h.



**12 %** des conducteurs observés toutes voies confondues dépassent même les 140 km/h tandis que **3 %** roulent au-dessus de 150 km/h.



→ Sur la voie de gauche, la vitesse moyenne est de 138 km/h, soit 8 km/h de plus que la vitesse autorisée.

La nuit, ce sont encore **44 % des conducteurs** qui roulent au-dessus de 130 km/h (contre 51% en 2023).

→ La vitesse reste la cause principale de près de **19 % des accidents mortels\*** soit 1 accident sur 5.

% Véhicules légers	2019	2022	2023	2024
Vitesse > 130 km/h	43	43	42	42
Vitesse > 150 km/h	4	4	3	3

LES CHIFFRES DE LA VITESSE DEPUIS 2019



LA VITESSE MOYENNE TOUTES VOIES CONFONDUES



Moyenne en km/h	2019	2022	2023	2024
Moyenne sur 3 voies	128,8	128,3	128	128

\*Source ASFA

## B. Le respect des distances de sécurité s'améliore légèrement

Garder ses distances avec le véhicule qui précède est primordial, car si un événement imprévu survient, il est quasiment impossible d'éviter l'accident.

De nombreux accidents mortels sur autoroute sont des suraccidents et impliquent plusieurs véhicules. En 2024, comme en 2023, les chiffres relatifs au respect des distances de sécurité sont en amélioration, après une année 2022 qui avait connu les plus mauvais résultats depuis la création de l'Observatoire.



Ainsi, en 2024, **21 % des véhicules légers** roulent trop près du véhicule qui les précède (contre **22 %** en 2023 et **29 %** en 2022) Les résultats globaux obtenus pendant la semaine d'observation sont certes en légère amélioration mais le week-end, le phénomène s'accroît, avec **¼ des véhicules** qui ne laissent pas les 2 secondes avec le véhicule précédent.

Les poids-lourds ne sont pas en reste puisqu'en 2024, ils sont **15 %** à ne pas laisser les 50 mètres minimum avec le véhicule qu'ils suivent (14 % en 2023).



Même constat concernant les véhicules qui cumulent le « trop vite et le trop près ». Les résultats s'améliorent légèrement en 2024 avec **8 %** sur l'ensemble des voies contre **9 %** en 2023 et **12 %** en 2022.

Ils restent malgré tout **14 %** sur la voie de gauche à cumuler vitesse excessive et non-respect des distances de sécurité.



% Véhicules légers	2019	2022	2023	2024
Distances moins de 2'	26	29	22	21 %
Distances moins de 2' week-end	32	35	26	-25 %

**LE RESPECT DES DISTANCES DE SÉCURITÉ DEPUIS 2019**



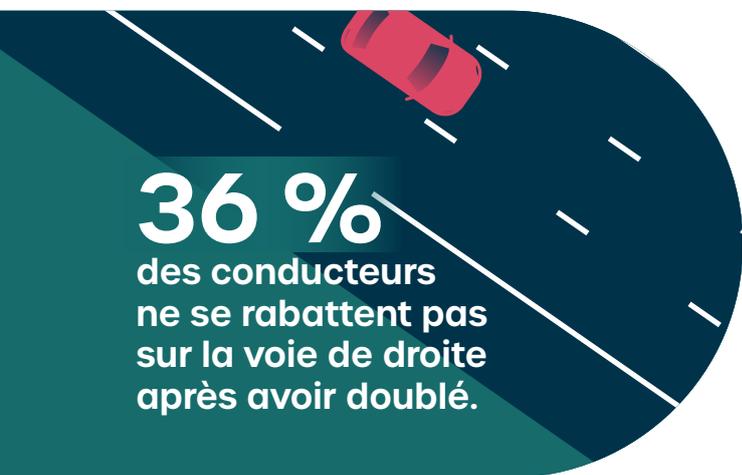
## C. L'occupation des voies toujours aussi mal adaptée

S'il y a un comportement qui évolue peu depuis la création de l'Observatoire Sanef des Comportements sur Autoroute, c'est bien la mauvaise occupation des voies !

Même si rester sur la voie du milieu peut sembler plus confortable aux conducteurs, cette attitude est interdite et dangereuse. En effet, elle peut provoquer une vive irritation de la part des autres automobilistes et engendrer des comportements inadaptés voire risqués.

Depuis 2012, l'Observatoire Sanef des Comportements sur Autoroute montre que plus d'**1 véhicule sur 3** circule sur la voie du milieu alors que celle de droite est libre (et que la distance qui le sépare du véhicule devant eux est suffisante pour se rabattre en toute sécurité).

En 2024, **36 % des conducteurs** continuent d'occuper la voie du milieu alors qu'ils pourraient se rabattre. Ce phénomène s'accroît la nuit le week-end avec plus d'**1 conducteur sur 2 (57 %)** qui utilise de manière abusive la voie du milieu.



Pourtant le code de la route impose aux conducteurs de rouler sur la voie de droite lorsque celle-ci est libre. La dangerosité de l'occupation de la voie centrale est souvent sous-estimée car :

- Elle induit des manœuvres de dépassement plus délicates : déboîter sur 2 voies présente des risques en raison des problèmes de visibilité et d'angles morts.
- Elle peut aussi provoquer des comportements risqués et interdits comme le dépassement par la droite.

% véhicules légers sur la voie du milieu	2019	2022	2023	2024
En moy sur la semaine	36	35	39	38
En moy la nuit le week-end	52	65	53	57

**L'OCCUPATION ABUSIVE DE LA VOIE DU MILIEU DEPUIS 2019**



## D. L'utilisation des clignotants toujours pas systématique



**28 %**  
des conducteurs  
n'utilisent pas  
le clignotant  
pour doubler.

Le taux d'utilisation du clignotant sur autoroute était mal connu avant le lancement de l'Observatoire Sanef des comportements en 2012. L'étude a permis, pour la 1ère fois, d'évaluer précisément le nombre de conducteurs utilisant correctement le clignotant.

Obligatoire, il est un élément de sécurité essentiel, car il est le seul moyen de communiquer avec les autres conducteurs et permet de signaler tout changement de file.

En 2024, les chiffres évoluent peu par rapport aux deux dernières éditions de 2022 et 2023, avec **28 % des conducteurs** qui ne signalent pas leur dépassement et **35 %** pour se rabattre.

Des efforts importants restent à faire sur ce comportement, car le clignotant concourt à la sécurité de tous, en particulier sur autoroute, il est à la fois obligatoire et nécessaire, autant pour doubler que pour se rabattre.



**35 %**  
des conducteurs  
n'actionnent pas  
le clignotant pour  
se rabattre.

### L'USAGE DES CLIGNOTANTS DEPUIS 2019



% non-utilisation du clignotant	2019	2022	2023	2024
Pour dépasser	29	29	28	28
Pour se rabattre	45	38	39	35

# 3 / LES CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ DES AGENTS AUTOROUTIERS

En 2023, on dénombre 144 accidents\* impliquant du personnel autoroutier en France.

Si le nombre d'accidents baisse légèrement, leur gravité augmente.

En 2022, les intervenants des autoroutes concédées ont été victimes de 169 accidents (16 blessés et 4 tués). En 2023, le chiffre des victimes baisse à peine avec 144 accidents (dont 22 blessés et 1 tué).

Les 5 premiers mois de 2024, semblent malheureusement suivre la même tendance avec déjà **52 accidents** recensés dont 6 blessés et un décès (autoroute A8).

Sur les 15 dernières années, les chiffres relatifs à la sécurité des clients sur autoroute ont tendance à baisser, contrairement à ceux qui concernent les intervenants.

En 2024, l'ensemble des acteurs des routes et autoroutes (autoroutiers, dépanneurs, forces de l'ordre et de secours) s'unissent et réalisent une campagne de communication nationale pour faire prendre conscience aux Français de la vulnérabilité de ceux qui leur portent secours lors de leurs déplacements. Pour les protéger, au volant on est 100% concentré sur la conduite et on applique le corridor de sécurité.



MAI 2023 - AUTOROUTE A29 AU NIVEAU DE CAGNY

\*Source ASFA

**3 ACCIDENTS  
EN MOYENNE/  
SEMAINE**



↘  
**CHIFFRES  
CLÉS**

**45 % ONT LIEU  
LORS DE TRAVAUX  
D'ENTRETIEN**

**32 % LORS  
D'INTERVENTION  
D'URGENCE**

(protection véhicule en panne  
ou accidenté).



**+ DE 80 %  
DES ACCIDENTS  
ONT LIEU SUR  
LA VOIE DE DROITE  
OU SUR LA BANDE  
D'ARRÊT  
D'URGENCE.**



## Découvrez le documentaire choc “Protéger des vies”,

de Jean-Xavier de Lestrade, qui réunit pour la première fois à l'écran l'ensemble des personnels intervenant sur route et autoroute, et qui donne la parole aux victimes des accidents en intervention.

**#ProtégerDesVies**

 [ACCÉDER AU DOCUMENTAIRE](#)

### POUR LA SÉCURITÉ DES INTERVENANTS SUR AUTOROUTE : RESPECTEZ LE CORRIDOR DE SÉCURITÉ !

Inscrit au code de la route depuis 2018, le corridor de sécurité, impose aux conducteurs de ralentir, de se décaler et si possible de changer de voie, à l'approche de tout véhicule immobilisé ou en intervention sur bande d'arrêt d'urgence ou le bas-côté.

- ➔ **Respecter le corridor de sécurité c'est écarter le danger et garantir la sécurité des personnels en intervention !**



# 5 / CONCLUSION

Les chiffres de l'Observatoire Sanef des Comportements sur Autoroute nous rappellent que faire évoluer les comportements est un travail de longue haleine et que les règles du code de la route que l'on croit acquises, sont loin d'être toujours respectées.



Les résultats évoluent peu, malgré toutes les actions déployées par l'ensemble des acteurs de la sécurité routière.

Pour autant, il ne s'agit pas de baisser les bras, au contraire, il faut redoubler d'efforts pour sensibiliser les Français et réussir à améliorer la sécurité des conducteurs mais aussi celle des intervenants qui veillent sur eux.

Les principaux enseignements de l'Observatoire Sanef des Comportements sur Autoroute 2024 :

- **La vitesse autorisée est trop souvent dépassée** : 42 % des automobilistes roulent toujours au-dessus de 130 km/h.
- **Le respect des distances de sécurité continue de s'améliorer légèrement** : 21 % des conducteurs ne gardent pas assez leurs distances (contre 22 % en 2023 et 29 % en 2022).
- **Le clignotant est encore trop souvent oublié** : ils sont 28 % à ne pas signaler un dépassement et 35 % pour se rabattre.
- **L'utilisation abusive de la voie du milieu reste une réalité** pour 38 % des conducteurs.

Tous ces comportements sont susceptibles de mettre en danger à la fois les utilisateurs de l'autoroute, mais aussi ceux qui y travaillent. Ils ont souvent pour origine la simple distraction ou l'imprudence, mais leurs conséquences peuvent être graves.

Convaincu que faire évoluer les comportements est la clé pour améliorer la sécurité de tous, le groupe Sanef mène toute l'année des actions de sensibilisation pour faire évoluer les comportements :

- **En réalisant en propre ou avec l'ensemble des acteurs du secteur, des campagnes de sensibilisation**
- **En s'appuyant sur sa radio : Sanef 107.7 et ses réseaux sociaux** grâce des publications, des chroniques, des spots (...) pour rappeler les bonnes pratiques au plus grand nombre.
- **En collaboration avec les préfetures et les forces de l'ordre**, en organisant des opérations conjointes d'alternative à la sanction (opérations de sensibilisation qui consiste à participer à des ateliers de sensibilisation afin d'éviter retrait de points et paiement d'amende).
- **Grâce à des partenariats** pour sensibiliser nos clients, qu'ils soient réguliers ou occasionnels, conducteurs de véhicules légers ou chauffeurs poids lourds, à la sécurité sur autoroute et à la sécurité de nos personnels.

Persuadé du bien-fondé de la démarche, et parce que mieux connaître permet de mieux agir, le groupe Sanef continue de sensibiliser à la sécurité routière sur tous les supports de communication dont il dispose et s'attache à rendre l'autoroute plus sûre pour ses clients et ses intervenants au quotidien.

Grâce à cette étude annuelle, le groupe Sanef est en mesure de mieux comprendre les comportements dangereux et peut alors mettre en œuvre des actions de sensibilisation.



## Méthodologie

# L'Observatoire Sanef des Comportements sur Autoroute : une étude scientifique réalisée par le CEREMA Normandie

Lors de la création de son Observatoire des Comportements sur Autoroute en 2012, le **groupe Sanef** s'engageait à évaluer l'évolution des chiffres relevés d'une année sur l'autre. C'est pourquoi les conditions et la méthodologie utilisées par le CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) ont été reconduites à l'identique chaque année.

### Une zone géographique neutre pour réaliser l'étude

Le groupe Sanef a choisi un secteur autoroutier qui présente un profil d'autoroute neutre sans particularités pouvant influencer le comportement des conducteurs. L'A13 au km 72, situé en rase campagne dans le département de l'Eure, dans le sens Caen - Paris, a été choisi comme point d'observation car ce tronçon répondait aux critères de l'étude :

- Une autoroute linéaire sans courbe à 3 voies en rase campagne ;
- Un trafic moyen de 23 000 véhicules par jour et par sens de circulation, proche de la moyenne nationale ;
- Une autoroute avec un trafic poids-lourds (PL) de 12 % (la moyenne nationale étant de 14 %).

### Des indicateurs permettant d'évaluer les comportements sur autoroute

- L'occupation des voies ;
- La répartition du trafic sur une autoroute à 3 voies ;
- Les situations de non-rabattements ;
- L'usage du clignotant ;
- Les dépassements par la droite ;
- Les vitesses et les excès de vitesse ;
- Les inter-distances.

### Une collecte des données réalisée grâce à des moyens techniques et une observation dans le flux de circulation

- Une station de comptage du trafic dont les données ont été utilisées de manière individuelle et non agrégée ;
- Une caméra fixe enregistrant les images de la circulation permettant de conforter les informations recueillies avec la station de comptage trafic ;
- Trajet réalisé sur autoroute, sur la voie du milieu à 110 km/h, permettant une observation en roulant ;
- Une semaine complète d'observation fin mars ;
- Des conditions météo et un trafic comparables depuis l'édition de 2012.